



AVIS

Commune de Bully-les-Mines

PLAN LOCAL DE L'URBANISME Modification du Plan Local d'Urbanisme

ANNULATION DE L'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté n°112-2019 en date du 18 septembre 2019, Monsieur le Maire de BULLY LES MINES a prescrit l'ouverture et l'organisation de l'enquête publique sur les dispositions modifiées du Plan Local d'Urbanisme de la commune.

Considérant l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale Hauts-de-France (MRAE) en date du 10 septembre 2019 reçu en mairie le 26 septembre 2019 prescrivant une évaluation environnementale, les conditions qui ont conduit la prescription de l'enquête publique sont reconsidérées.

Aussi, l'enquête publique qui devait se dérouler en mairie, 62 rue François Brasme pendant une durée de trente-deux jours (32), du 07 octobre 2019 à 08h30 au 07 novembre 2019 à 17h est annulée. Elle sera reportée à une date ultérieure.

En conséquence, les permanences du commissaire enquêteur ainsi que la réunion publique destinée à la présentation de la modification du PLU proposée au public le lundi 14 octobre 2019 à 18h à la Maison des Associations, Square Georges Clémenceau sont annulées et seront reportées à une date ultérieure.

Un avis au public faisant connaître le report de l'enquête publique sera publié dans deux journaux d'annonces légales. Il sera affiché et publié également par tout autre procédé en usage dans la commune et, notamment sur le site internet www.bullylesmines.fr